

# QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

Pôle Territorial d'Avranches



## • LES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES ?

**Emballages** (hors verre)  
et papiers



Sac jaune\*  
Uniquement pour  
le secteur  
en porte à porte



Colonnes jaunes  
situées sur votre  
commune

**Emballages verre**



Colonnes situées sur  
votre commune

**Déchets organiques  
de cuisine  
et de jardin**



Sur votre tas de compost ou dans un  
composteur ou lombricomposteur

La collectivité propose des composteurs :  
400 litres (20 €), 600 litres (30 €), 800 litres (40 €)  
Plus de détails : demander  
le guide du compostage

## • LES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES ?

**Ordures ménagères  
résiduelles**



Sac translucide\*  
Uniquement pour le secteur  
en porte à porte



Colonnes situées  
sur votre commune

Merci de ne pas déposer de déchets au pied de ces colonnes.

En cas de dysfonctionnement ou de colonnes pleines, merci de contacter le service déchets.

## • TOUS LES AUTRES DÉCHETS ? A DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Accès interdit aux véhicules d'un PTAC de plus de 3,5 tonnes. Sortie du dernier véhicule à l'heure de fermeture de la déchèterie.

	Saint-Jean-de-la-Haize <i>Les Petites Planches</i>		Saint-Ovin <i>La Paumerie</i>	
	Hiver**	Été**	Hiver**	Été**
<b>Lundi</b>	13h30 - 17h	13h30 - 17h30		
<b>Mardi</b>	Fermée		9h - 12h30	8h30 - 12h30
<b>Mercredi</b>	13h30 - 17h	13h30 - 17h30	Fermée	
<b>Jeudi</b>				
<b>Vendredi</b>			9h - 12h30	8h30 - 12h30
<b>Samedi</b>			8h30 - 12h30 et 14h - 17h30	8h30 - 12h30 et 14h - 17h30

\*\* Hiver du 15 octobre au 14 avril / été du 15 avril au 14 octobre

\* Sacs fournis par la collectivité, disponibles en mairie (merci de vous munir d'un justificatif de domicile)  
A déposer devant votre habitation ou en bout de chemin

# Emballages et papiers à RECYCLER

**LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE VIDES !**



**CITEO**

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

## → Uniquement les bouteilles, bidons et flacons en plastique



Produits alimentaires



Produits d'hygiène



Produits d'entretien



Barquettes polystyrène



Boîtes, pots et barquettes



Sacs et suremballages



Tube de dentifrice



Blisters

## → Emballages métalliques



Gros cartons  
=  
A déposer  
à la déchèterie



## → Cartonnettes, briques alimentaires



## → Tous les papiers



Journaux, catalogues, prospectus



Courriers, enveloppes, livres

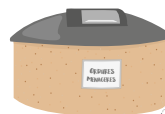


Papiers, bloc-notes, cahiers



Sacs papier

# Tous ces déchets NE SE RECYCLENT PAS = Ordures ménagères



## → Plastiques NON RECYCLABLES



Jouets



Objets divers



CD, DVD,  
cassettes



Pots et barquettes  
de jardinage



Vaisselle en  
plastique

## → Papiers et cartons NON RECYCLABLES



Essuie-tout



Serviettes et  
mouchoirs



Morceaux de papiers  
< à 10cm



Couches

## → Restes alimentaires, divers (litière...)

## BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE



sans couvercles, bouchons et capsules

## BOUTEILLES DE GAZ



À déposer chez  
un revendeur  
de gaz

## TEXTILES



À déposer dans  
les bornes «Le Relais»  
[www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)

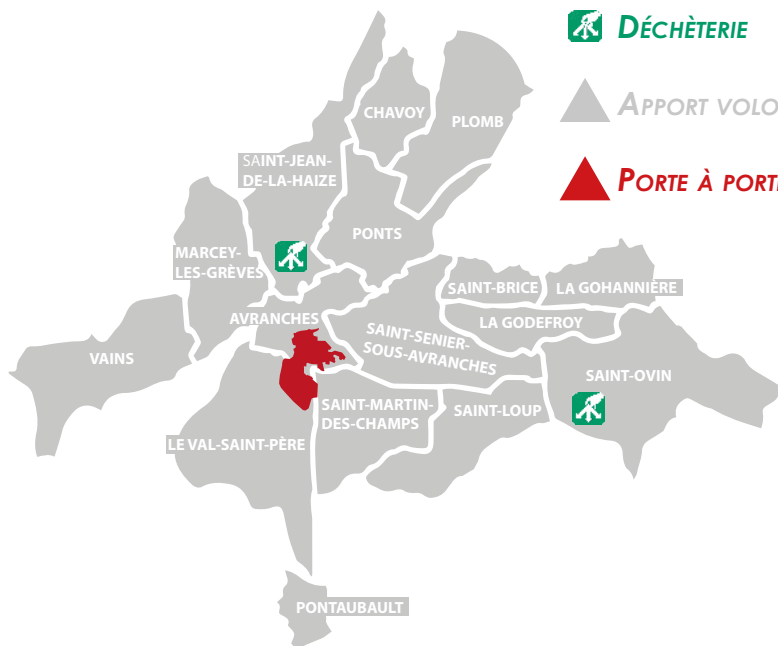
## MÉDICAMENTS À RAPPORTE EN PHARMACIE



## DIVERS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

→ Encombrants, ferrailles, gros cartons, bidons d'huile de vidange, huiles de vidange, batteries, radiographies, pots de peinture, vaisselle, piles, ampoules, cartouches d'imprimante, déchets d'équipement électriques ou électroniques, déchets verts

# MODES DE COLLECTE



 **DÉCHÈTERIE**

 **APPORT VOLONTAIRE**

 **PORTE À PORTE**



## JOURS DE COLLECTE POUR LE SECTEUR PORTE À PORTE

**Ordures ménagères : mardi et vendredi**  
**Tri sélectif : mercredi**

Si votre sac n'est pas conforme, il ne sera pas collecté.

Il vous faudra le trier de nouveau pour le présenter à la prochaine collecte.

N'hésitez pas consulter le site [consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr) pour vous aider dans votre bon geste de tri.

Merci de sortir vos sacs la veille du jour de collecte à partir de 18h



**La collecte des déchets n'est pas assurée les jours fériés.**

**Celle-ci et toutes les collectes suivant ce jour férié seront décalées au lendemain.**

Le calendrier de collecte est disponible au pôle territorial (1, rue général Ruel)

**Pour tous renseignements :**

**02.33.68.68.96 ou [service.dechets@msm-normandie.fr](mailto:service.dechets@msm-normandie.fr)**

Situé au Pôle territorial de Saint-James / Pontorson

1 rue Maxime de Coniac 50240 Saint-James



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
**MONT SAINT-MICHEL**  
**NORMANDIE**